



et les

autres?



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #114



Réveiller
les consciences



FONDATION
Abbé Pierre

30
ANS
D'ACTIONS

janvier 2022 | 1 €

08.
Réveiller
les consciences



15.
L'abbé Pierre le répétait souvent : « *Chacun a le droit et le devoir d'accomplir sa vie.* »



Sommaire

07. La Fondation **agit**
Permettre aux habitants de construire leur avenir

08. La Fondation **analyse**
Réveiller les consciences

Jean-Louis Borloo : « *On ne sait plus faire ensemble* »

15. La Fondation **réagit**
L'abbé Pierre le répétait souvent : « *Chacun a le droit et le devoir d'accomplir sa vie.* »

16. La Fondation **observe**
« FAIRE » en crise

18. **Avec** la Fondation
Des cartes bancaires solidaires

20. La Fondation **se souvient**
Message de l'abbé Pierre

16.

Nicolas Duvoux :

« Le logement est un marqueur très fort des inégalités sociales »



Fonds d'urgence Covid

Devant l'afflux des demandes de première urgence et les situations de détresse, la Fondation a décidé de maintenir son fonds d'urgence Covid et de poursuivre son soutien auprès des plus fragiles, notamment les jeunes, particulièrement affectés par la crise sanitaire.



Édito

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Je ne peux commencer cet édito sans vous souhaiter, avec les équipes salariée et bénévole ainsi que les administrateurs de la Fondation, une année 2022 sereine, constructive et fraternelle. Ce souhait est d'autant plus fort que 2022 marquera les 30 ans d'existence de la Fondation. Depuis 30 ans en effet, nous nous battons avec vous pour défendre les plus faibles, les mal-logés, comme le fit avant nous notre fondateur.

Depuis 30 ans, la Fondation agit, avec de nombreuses associations qu'elle soutient, pour bâtir une société plus juste et plus fraternelle, dans laquelle chacun puisse avoir une place, puisse se loger et vivre dignement. Et depuis 30 ans, c'est grâce à votre générosité et votre fidélité qu'elle peut mener cette mission partout sur le territoire et redonner espoir à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Mais il n'en demeure pas moins que c'est avant tout à l'État, garant de l'intérêt général et à la puissance publique dans son ensemble, d'assurer un toit et le minimum vital à tous les citoyens, sans exception.

C'est pour cela que cette année, également marquée par l'élection présidentielle, la Fondation se fera un devoir de faire entendre « la voix des sans-voix » dans le débat public et d'interpeller tous les candidats sur la question du logement et de l'exclusion, le 2 février prochain, lors de la présentation de son Rapport annuel sur l'État du mal-logement. C'est son rôle, il est inscrit dans ses statuts.

Enfin, je veux ici espérer que cette année nouvelle nous permettra de ne plus être les témoins impuissants de naufrages terribles tels que celui dont ont été victimes 27 migrants en novembre dernier. De telles tragédies sont indignes de nos sociétés qui se disent développées et de nos riches Démocraties. Nous le savons, en 2022, il nous faudra être vigilants à tout cela afin que puissent vivre nos valeurs, celles de la dignité humaine, de la fraternité et de la solidarité, auxquelles vous et nous sommes si attachés. Ensemble, je n'en doute pas et vous en remercie, nous continuerons à questionner comme l'abbé Pierre : « Et les autres ? » ■

Laurent Desmard,

Président de la Fondation Abbé Pierre

© Morgan Fache/Collectif Item



Bricobus

À La Réunion, la Fondation a financé l'achat d'un bus aménagé en outillèthèque par les Compagnons Bâisseurs.

Objectif : améliorer les conditions d'habitat en milieu rural en proposant le prêt d'outils aux ménages mal logés, en animant des ateliers-bricolage et en développant des chantiers solidaires.

Relais Bellepierre

Créé par la Fondation en 1998, le Relais Bellepierre a été parmi les premières structures d'hébergement de l'île de la Réunion. Depuis le 1^{er} juillet, la Fondation renforçant son action en faveur du « Logement d'Abord » (voir en page 5), la gestion de cette structure a été confiée à la Croix-Rouge qui y a ouvert 50 places d'hébergement d'urgence.



Phnom Penh : améliorer les conditions de vie des plus pauvres

Renouvelant son soutien pour 3 ans, la Fondation interviendra jusqu'en juin 2024 dans 9 quartiers précaires de Phnom Penh densément peuplés où l'habitat délabré expose les habitants aux aléas climatiques et aux risques sanitaires. De plus, la plupart des habitants ne possédant pas de titre de propriété, leur situation foncière est très instable. Autour de la capitale cambodgienne, 30 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté absolu (moins de 1,5 dollar/jour).

Quelque 200 familles, soit 800 personnes, adultes et enfants, bénéficieront d'un accompagnement psychosocial (visite à domicile pendant 6 à

9 mois, création d'une « Maison des projets »...) et de la rénovation de leur habitat, via la distribution de kits de rénovation adaptés à leurs besoins. L'accès à l'eau et l'assainissement, très inégaux dans ces quartiers, seront renforcés et des formations professionnelles liées à des micro-projets seront également favorisées dans ce second projet triennal cofinancé par l'AFD et soutenu à hauteur de 55 % par la Fondation Abbé Pierre. Plusieurs ONG locales et internationales, dont « Planète Enfants et Développement », porteur du projet et partenaire de la Fondation depuis le 1^{er} programme, interviendront sur place. ■



« De Toit à Moi »

À Toulon, ce dispositif porté par le pôle logement accompagné de l'association « Itinova » et l'accueil de jour « Archaos » permet à des personnes sans domicile fixe de la zone toulonnaise d'accéder au logement et de s'y maintenir. Depuis 2016, « De Toit à Moi » a pour objectif d'accompagner chaque année 7 personnes vers et dans le logement. Actuellement, plusieurs jeunes sortis de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) sollicitent ce dispositif. Des visites à domicile, des ateliers collectifs et un suivi individuel par une équipe pluridisciplinaire

(travailleurs sociaux, psychologue...) permettent d'accompagner chacun jusqu'à l'autonomie dans le logement. À terme, sous la forme d'un bail glissant, jeunes et adultes deviennent locataires en titre. « *Ce qui est innovant, c'est de voir les personnes accompagnées progresser durablement dans le logement. Le logement permet la construction de l'insertion sociale et professionnelle* », précise Nathalie Germain, éducatrice spécialisée à « Itinova ».

La Fondation, qui a soutenu ce projet à hauteur de 66 % en 2021, devrait poursuivre son soutien en 2022. ■

Dans l'Orne, sortir du repli sur soi

Dans la maison ancienne située en centre-ville d'Alençon, le logement et le jardin étaient laissés à l'abandon depuis plusieurs années. Retraitée et isolée, la locataire, en grande détresse, ne prenait plus soin d'elle ni de son environnement. Ouverture de droits, classement de papiers et démarches administratives ont précédé le chantier de nettoyage, la dératisation, le lavage du linge ainsi que le renouvellement des équipements électroménagers et de la literie. *« Le chantier a duré une bonne quinzaine de jours, avec des entreprises qui ont su agir en toute discrétion. Tout a été financé par des organismes tels que la CPAM, la Mairie, la mutuelle de la locataire... mais c'est grâce au soutien de la Fondation Abbé Pierre que nous avons pu boucler rapidement le montage financier et intervenir au printemps dernier dans les meilleures conditions »*, précise l'assistante sociale qui a monté le projet et a pu enclencher avec la locataire un accompagnement global. ■

Pannes d'ascenseur, mobilisation des habitants

Dans les grands ensembles des quartiers populaires, des habitants refusent de se poser en victimes face aux pannes d'ascenseur qui durent parfois plusieurs mois. Pour ne plus subir et favoriser la mobilité verticale, des locataires se sont mobilisés autour de l'association « Plus sans ascenseur » qui a créé une plateforme interactive et un service inédit de dépannage en Seine-Saint-Denis. Grâce notamment au soutien de la Fondation qui a financé l'ingénierie du projet et la plateforme à hauteur de 10 %, 4 000 adhérents peuvent ainsi bénéficier d'une intervention programmée pour assurer leur mobilité verticale et combattre l'isolement social. *« Notre chaise "vertimoove" a été testée à Bobigny et nous espérons en mettre bientôt 2 autres en service. »*, précise M. Garcia, responsable de l'association. Chaque jour en France, 100 millions d'habitants utilisent un ascenseur. ■



En sécurité et bien logée

À Tassin-la-Demi-Lune (69), la Fondation a financé à hauteur de 10 %, dans le cadre de son programme « Toits d'Abord », la rénovation d'un logement où s'est installée en novembre 2020 une jeune mère victime de violence conjugale : *« Dans cet appartement, je me sens enfin en sécurité. Mon petit garçon va à la crèche, l'appartement est calme*

et confortable, je commence à avoir quelques amis. Je suis confiante. »

La jeune femme vit désormais en sécurité dans un T3 de 63 m² de caractère, dans cette commune qui possède 15 % de logements sociaux. Ce logement économe en charges a été acquis par la Solifap, la société d'investissements solidaires de la Fondation. Depuis 2016, dans les départements du Rhône et de la Loire, 60 logements rénovés par l'Union d'économie sociale (UES) « Nema Lové » ont été financés par la Fondation, dans le cadre de son programme « Toits d'Abord ». ■



15 ans d'action

L'espace Clovis, Boutique Solidarité de la Fondation située à Metz, organisait du 6 au 10 décembre, une semaine d'information et de sensibilisation à l'occasion des 15 ans de cet accueil de jour.

Charte du relogement

Signée par la Fondation, des collectifs citoyens, des associations, la mairie de Marseille et l'État, cette charte vise à offrir un cadre sécurisant aux ménages le temps de leur hébergement ou de leur relogement temporaire et garantir leur droit à vivre dans un logement digne et décent.



**Il y a une vie
après la rue**

La campagne de sensibilisation de la Fondation qui a débuté le 15 novembre et qui se poursuit jusqu'en fin janvier s'inscrit une fois encore dans une perspective volontariste et engagée : la pauvreté et l'exclusion ne sont pas une fatalité et nous pouvons y mettre fin, ensemble.



© René Maître

Contente de pouvoir aider

Véronique a repris son rythme, en septembre : chaque semaine, elle se rend à l'agence Occitanie pour étudier les dossiers d'appels de détresse avec une autre bénévole de la Fondation Abbé Pierre et toutes deux participent ensuite aux commissions d'attribution. Jeune retraitée, elle a rejoint l'équipe montpelliéraine de la Fondation en septembre 2019.

« Bien sûr, l'année 2020 a été compliquée et j'ai uniquement pu travailler par téléphone ou par mail. J'ai notamment aidé une association dans l'Aude, "Trèbes Entraide", au niveau de sa comptabilité et je me réjouis de bientôt les rencontrer avec Sylvie, la directrice de l'agence », précise Véronique qui a dirigé pendant 20 ans une structure dans le secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion. « J'ai connu la Fondation quand j'étais

en poste, et j'ai notamment participé à la création d'une Pension de famille avec elle. Aujourd'hui, je ne vis plus à Montpellier, mais dans la petite commune où j'habite, je croise aussi des personnes en errance. On le sait, il y a toujours plus de situations de mal-logement et les besoins sont là, dans la rue, sous nos yeux. C'est important de pouvoir s'impliquer et de rester dans la réalité, il ne faut pas se déconnecter. La question du "Logement d'Abord" est une question qui m'intéresse beaucoup, elle me rappelle la question de l'accompagnement social sur laquelle j'ai beaucoup travaillé. À l'époque, on trouvait déjà que le parcours du combattant pour accéder au logement pérenne, ce n'était pas la bonne solution », note Véronique, qui ne manquera pas de suivre de près l'évolution de ce dispositif en Occitanie, avec toute l'équipe de l'agence. ■

Un immeuble pour les personnes à la rue

À Saint-Denis de la Réunion, 9 personnes en errance se sont installées fin octobre dans un immeuble acheté et rénové grâce à la Solifap, la société d'investissements solidaires de la Fondation. En 4 mois, un partenariat exemplaire entre la Fondation, Solifap et l'association

« Allons Déor », a permis la vente et la rénovation de l'immeuble situé à deux pas de la Boutique Solidarité. Là, des personnes en grande difficulté ont pu accéder au logement durable et l'offre de logements très sociaux en plein centre-ville a été augmentée. Le logement du rez-de-chaussée est adapté

aux personnes à mobilité réduite. À 41 ans, Vincent s'est installé le premier dans l'immeuble, le 12 octobre dernier, dans l'un des T2 de plus de 40 m² totalement équipé, au loyer inférieur à 8 euros le mètre carré : « J'ai laissé mon statut de personne à la rue en m'installant dans ce logement. » ■



Bidonvilles

Permettre aux habitants de construire leur avenir

Depuis sa création il y a 6 ans, l'association montpelliéraine « AREA » accompagne les habitants vivant dans 7 bidonvilles et squats de la capitale de l'Hérault. L'accompagnement se fait sur libre adhésion, la rencontre et la relation sur les lieux d'habitation précédant toute demande. « *Ce n'est pas un choix de vivre en bidonville. Toutes les familles que nous rencontrons ont quitté leur pays pour raison économique et leur première demande, c'est de trouver un travail* », précise Tanya Bonvin, l'une des éducatrices spécialisées.

Chaque semaine, « AREA » se rend dans plusieurs bidonvilles pour rencontrer les habitants. Des rendez-vous individuels sont ensuite organisés au siège de l'association, en plein centre de Montpellier. « *Nous sommes bien identifiés par les ménages, certains sont suivis depuis plusieurs années. Accès à l'emploi, au logement, accès aux droits, soutien scolaire... l'accompagnement social est le plus global possible* », précise l'éducatrice. Et Catherine Vassaux, la directrice, de compléter : « *Nous*

créons une relation de confiance pour que chacun puisse faire des choix positifs. Nous sommes là afin que les habitants ne soient plus en situation de subir. Aujourd'hui, 60 ménages accompagnés sur Montpellier ont accédé au logement, d'autres sont inscrits dans un parcours d'insertion. 90 % des enfants sont scolarisés. »

Chaque année, « AREA » suit quelque 400 personnes : au-delà de l'accompagnement individuel, elle développe des actions sur le terrain, qu'il s'agisse de médiation scolaire ou de prévention de la santé, en partenariat avec Médecins du Monde.

Il y a 6 mois, l'association lançait un projet exemplaire de mise aux normes sanitaires dans les deux plus anciens bidonvilles de Montpellier, au Zénith, où vivaient 180 personnes. Ce projet inédit en France par son ampleur avait reçu le soutien de la Métropole ainsi que l'aide de Fondation Abbé Pierre et de l'association d'architectes « Quatorze ». « *Le projet était construit en commun avec les habitants afin d'améliorer leurs conditions de vie. À partir d'un diagnostic géographique et social, ils avaient*



« On ne peut pas se projeter dans le futur et penser à l'insertion si tous les jours il faut s'organiser pour survivre »

retenu comme prioritaires l'accès à l'eau et l'évacuation des eaux usées ; la mise en place de bornes électriques et de blocs sanitaires avec toilettes, douches et évier pour la lessive et à terme, la rénovation d'une maison abandonnée en bordure de parcelle afin d'offrir un espace collectif aux familles et aux associations. » Un projet qui permettait aux habitants de sortir de l'insécurité et de l'urgence de la survie au quotidien. « *On ne peut pas se projeter dans le futur et penser à l'insertion si tous les jours il faut s'organiser pour survivre* », rappelle la directrice. Le 31 août, tous les habitants étaient expulsés, ruinant en quelques heures les perspectives de chacun et la démarche collective mise en place. ■



Près de 7 millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire en 2020 (Secours Catholique, nov. 2021)

2,3 millions de personnes vivent avec moins de 736 euros/mois (Observatoire des inégalités, oct. 2021)

« Logement d'Abord » : 174 000 personnes sans domicile ont été relogées dans le parc social entre 2018 et fin juin 2021 (Dihal)

La France, pays parmi les plus riches du monde, compte plus de 9 millions de pauvres. 9 millions de personnes qui souffrent du manque d'argent pour se loger, se nourrir, se soigner correctement.

RÉVEILLER LES CONSCIENCES

Le 10 novembre dernier, 19 organismes lançaient la 1^{re} journée nationale de lutte contre la précarité énergétique, dénonçant la double peine des personnes mal logées vivant dans des conditions d'un autre âge. Aujourd'hui en effet, la France compte 12 millions de personnes victimes de précarité énergétique et parmi elles, bon nombre ne se chauffe même plus du tout. Sans oublier les centaines de milliers de personnes en impayés de facture, privées chaque année d'électricité. En 2020, 280 000 coupures d'électricité ont eu lieu, impactant la santé, la sécurité et la vie des ménages en difficulté.

Corinne s'est installée à Saint-Dolay, dans le Morbihan, en 2014. Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé et en recherche d'emploi, elle a investi le petit pécule de son héritage dans une maison vétuste, seul bien accessible pour ses modestes revenus. Pendant 6 ans, elle a dormi tous les hivers avec une doudoune et un bonnet. « Avec mon vieux poêle à bois, j'arrivais à peine à avoir 14 degrés dans la

maison. Rien n'était aux normes, les fenêtres étaient en simple vitrage, aucun mur n'était isolé. J'ai eu de la chance, mes deux fils étaient à l'internat, eux n'ont pas souffert. » Aujourd'hui, à 54 ans, elle économise quelques centaines d'euros par an et vit enfin avec 18,5° chez elle en hiver. « Ces travaux m'ont permis aussi de me reconstruire, moi. Retrouver l'estime de soi, pouvoir inviter des amis. C'est vraiment une reconstruction personnelle qui a eu lieu. » À une centaine de kilomètres de là, à Mon-Dol, en Ille-et-Vilaine, Erick a lui aussi vécu 6 ans dans une maison vétuste, avec juste l'eau courante. Après plusieurs mois de travaux financés également en partie par la Fondation, l'amélioration de ses conditions de vie lui font envisager un nouveau départ sur le plan familial et professionnel : « Je vais bientôt accueillir mes deux enfants. Pour l'instant, je les vois toujours chez des amis, l'un après l'autre, car il n'y a pas assez de place pour nous accueillir tous les trois. Ces travaux, c'est un sacré atout pour rebondir ! Vraiment, j'aimerais que mon exemple serve à d'autres. »



© Ljubisa Danilovic

■ *Il faut oser faire le premier pas pour se faire aider quand on n'a pas les moyens de faire tout seul. Il y a des solutions. Cela paraît bête à dire, mais quand on ne peut pas prendre une douche ni se sentir au chaud chez soi, ce n'est pas facile de continuer à avancer. »*

■ **Erick, devant sa maison, finalisant les travaux de rénovation effectués grâce au programme « SOS Taudis ».**

Après la crise Covid

Des solutions existent, c'est certain, qui relèvent avant tout de décisions politiques à tous les niveaux de la société. Preuve en est, la décision d'EDF le 12 novembre de mettre fin aux coupures d'électricité en toute saison en cas d'impayés et de privilégier la réduction de puissance. Mais c'est aussi et surtout à la puissance publique, à l'État en premier lieu, de tout faire pour réduire la souffrance des plus précaires. Doubler le montant du chèque énergie pour les personnes à faibles ressources par exemple, alors que les coûts



« Il faut oser faire le premier pas pour se faire aider quand on n'a pas les moyens de faire tout seul. Il y a des solutions. »

Erick

de l'énergie se sont envolés cet automne, le gaz atteignant entre 50 et 70 % de hausse depuis le début de l'année. Mais attention, ces mesures économiques, si elles répondent ponctuellement à l'urgence, ne permettent pas d'éradiquer durablement la pauvreté dans notre pays. Sortir définitivement de la pauvreté les ménages qui s'y enlisent au quotidien doit être une priorité politique nationale. Corinne le dit clairement, depuis qu'elle vit comme tout le monde, « *Ma vie a changé. Même socialement, mes rapports avec les gens ont changé. Je me sens plus à l'aise, je sors de chez moi, je me sens mieux.* » Rappelons ici que la moitié des personnes qui se sont présentées au Secours Catholique en 2020 disposaient de moins de 9 euros par jour de reste-à-vivre. À Grigny, commune la plus pauvre de France située dans l'Essonne, la lutte contre l'habitat indigne revêt une autre forme, celle du combat contre les marchands de sommeil. Dans l'une des plus grosses copropriétés qui compte 5 000 logements, le revenu fiscal moyen des ménages est inférieur à 9 000 euros par an. La précarisation financière des habitants et le manque criant de logements dignes et accessibles ont conduit à des pratiques honteuses. « *La pénurie de logements contribue au développement du mal-logement en Seine-Saint-Denis, cela inquiète de plus en plus de communes. Il y a une multiplication du recours à des formes diverses de mal-logement, notamment parce qu'on ne construit pas assez de logements dans la région* », précise Éric Constantin, directeur de la Fondation en Île-de-France. Dès cet été, Emmanuelle Cosse, ancienne ministre du Logement et présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat, interpellait les représentants des futurs candidats à l'élection présidentielle : « *Quelles sont vos mesures pour loger la France telle qu'elle est ? C'est-à-dire la France qui, majoritairement, a des revenus faibles, et qui n'a pas les moyens d'accéder à l'accession ni au locatif libre ?* »

La question mérite d'être posée en effet, alors qu'en cinq ans, si l'on cumule les multiples



© Sébastien Godfrey

« La pénurie de logements contribue au développement du mal-logement en Seine-Saint-Denis, cela inquiète de plus en plus de communes. Il y a une multiplication du recours à des formes diverses de mal-logement, notamment parce qu'on ne construit pas assez de logements dans la région »

Éric Constantin, directeur de la Fondation en Île-de-France

→ En zone tendue, le manque criant de logements accessibles développe les formes de mal-logement.

baisses de l'Aide personnalisée au logement (APL) et la réduction du financement du logement social, ce sont plus de 15 milliards d'euros d'économies que l'État a faits au détriment du logement des plus faibles. Plus globalement, une étude de l'Institut des politiques publiques publiée en novembre montrait que la politique économique du quinquennat a favorisé les actifs et les plus riches : « Les 5 % de ménages les plus modestes (moins de 800 euros/mois) ont perdu jusqu'à 0,5 % de pouvoir d'achat (jusqu'à 39 euros sur un an). » Indéniablement, pour réduire durablement le mal-logement et la pauvreté, des réformes structurelles doivent être faites. Elles

doivent réduire les trop fortes inégalités qui menacent le vivre-ensemble et le devenir de notre société tout entière, en particulier les jeunes, dont certains sont touchés de plein fouet par la précarité. En 2022, en effet, la France est un des seuls pays d'Europe à ne pas offrir de protection sociale aux moins de 25 ans isolés. Entre 2019 et 2020, la part des 15-29 ans à n'être ni en emploi, ni en études, ni en formation (qui comptait déjà 1,5 million de personnes en 2019), a augmenté de 1,1 point, selon une étude de l'Insee publiée fin mars.

Garant de l'intérêt général

Les aides ponctuelles apportées aux ménages les plus modestes durant la crise sanitaire leur ont certes apporté un peu de répit mais la pandémie a montré à quel point nous avons besoin de réponses durables et structurelles. L'État a dans certains cas su mettre en place des dispositifs globaux, favorisant une approche qui s'inscrit dans la durée. C'est le cas par exemple du plan quinquennal pour le « Logement d'abord » et la lutte contre le sans abris lancé en septembre 2017, [voir](#)

➔ À Marseille, des familles entières n'ont pas accès à un logement digne et durable...

■ qui concerne aujourd'hui 45 territoires. À Toulon, le programme « de Toit à Moi » soutenu par la Fondation permet chaque année à 7 personnes en errance d'accéder au logement. Jessie, 48 ans, a quitté ce dispositif il y a près de deux ans. Il est aujourd'hui locataire dans le parc privé toulonnais et employé en CDI à plein temps chez un restaurateur d'orgues. « J'ai eu le temps de me reconstruire et de chercher un travail. Quand on est à la rue, on a d'autres priorités que l'emploi. Sans adresse fixe, quand on bouge souvent et que l'on passe d'un foyer d'hébergement à un autre, on ne peut pas avoir une vie normale. » À des kilomètres de là, l'association messine « D'abord Toit »

également soutenue par la Fondation, accompagne tous les ans 10 personnes sans domicile fixe dans le logement. Certaines ont connu la rue pendant plus de 20 ans. « Notre dispositif est vraiment tourné vers un public très éloigné du logement, en grande marginalité. Je suis moi-même très surprise de voir comment les personnes arrivent à se reconstruire, à reprendre confiance. Leur donner un toit, c'est leur donner une seconde vie », note Caroline Causse, éducatrice spécialisée au sein du dispositif « D'abord Toit ».

Il importe maintenant de faire significativement monter en puissance la politique du « Logement d'Abord » sur tout le territoire national et pour toutes les personnes sans domicile. De même, l'État a prolongé deux fois la trêve hivernale pendant la crise sanitaire, il doit désormais absolument mettre fin aux expulsions locatives sans solution de relogement. Autres urgences : le renforcement, partout sur le territoire, de l'accès aux droits pour tous et l'application d'une politique fiscale plus juste, plus redistributrice. Ces priorités doivent figurer en tête des programmes des candidats à l'élection présidentielle. ■



« Je suis moi-même très surprise de voir comment les personnes arrivent à se reconstruire, à reprendre confiance. Leur donner un toit, c'est leur donner une seconde vie »

Caroline Causse, éducatrice spécialisée au sein du dispositif « D'abord Toit »



Jean-Louis Borloo

« On ne sait plus faire ensemble »

Jean-Louis Borloo, ancien député et maire de Valenciennes, ancien ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, ancien ministre d'État.



© Manuel Bouquet/Terra

La rénovation urbaine que vous avez portée en 2003 a baissé d'intensité selon vous, pourquoi ?

Oui, c'est assez spectaculaire, nous avons notamment une baisse historique du nombre de permis de construire qui va avoir des effets à long terme... Dans les quartiers, il faut pourtant absolument construire massivement en tenant compte du tissu urbain. On a dévoyé le mot « Hlm », on donne l'impression qu'il s'agit de relégation alors qu'il s'agit de logements normaux avec des prix modérés. Il faut aussi accompagner les jeunes dans ces quartiers, les mères isolées, les commerçants... on ne peut pas construire du logement en apesanteur, il faut une feuille de route commune à tous les acteurs qui sont impliqués et un véritable effort national. On ne peut plus continuer comme cela, quand toutes les décisions et les financements sont émiettés. L'exemple de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est tout à fait révélateur de ce qui se passe aujourd'hui. On avait une formidable machine qui fonctionnait avec 4 milliards de travaux en 2005 et qui avait doublé ce montant deux ans plus tard. Et puis, d'un seul coup, tout s'est arrêté. Pourquoi ? Ce programme marchait bien, il fonctionnait comme un bureau de confiance où tous les acteurs étaient assis à la même table et associaient leurs compétences. C'est avec tous les acteurs que l'on a pu à l'époque développer une palette d'actions concertées. Puis

l'ANRU est devenu une agence d'État, une machine sans doute trop bureaucratique qui a primé sur la coordination et l'impulsion collective.

Selon vous, le Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) qui est prévu jusqu'en 2030 n'est pas à la hauteur des enjeux ?

Il y a deux choses en matière d'habitat. Il faut penser à la production de logements accessibles et à la qualité du tissu urbain. D'autre part, il faut une cohérence et une constance dans l'action publique : or on vient de fusionner

y avait un projet commun. Dans notre pays, nous avons tendance à perdre de vue le collectif et la feuille de route. Il y a de moins en moins de contrats pour lier et coordonner l'action de tous les acteurs, que ce soit dans le domaine du logement ou dans d'autres domaines.

Quelle est votre sentiment en ce début de campagne présidentielle ?

Je pense que l'élection présidentielle devrait être perçue par les candidats comme un ordre de mission pour conduire une action publique pendant 5 ans. Le problème aujourd'hui, c'est qu'à tous les échelons politiques (la région, la commune, le département...), chacun défend son pré carré et ses prérogatives et qu'il n'y a pas d'action commune. Résultat, alors que notre pays se caractérise par d'importants prélèvements sociaux, on constate néanmoins une dégradation des conditions de vie pour les plus faibles, ceux vers lesquels l'action publique devrait tendre en premier lieu. État, régions, départements, agglos, CAF, chambres des métiers, de l'industrie, du commerce... en France, l'action publique est émiettée, on ne sait plus vraiment qui porte, qui organise. Il faut de toute urgence, sur la problématique du logement dans les quartiers comme pour le reste de l'action publique, passer en mode projet, avec des objectifs clairement définis et des acteurs qui contribuent tous ensemble à les atteindre. ■



« Dans les quartiers, il faut absolument construire massivement en tenant compte du tissu urbain. »

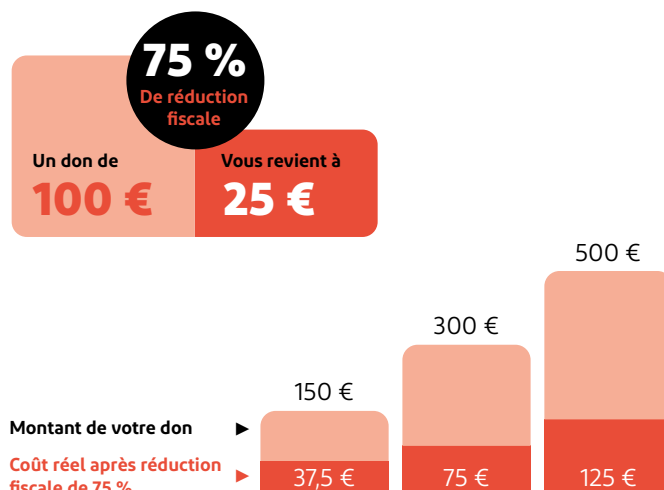
les petits offices Hlm dans la loi ELAN de 2019 et de ponctionner « Action Logement » qui est un des plus gros acteurs de la construction de logements en France... Regardez aussi le nombre de ministres du Logement en 5 ans, au-delà de leur professionnalisme, comment peut-on mener une véritable action publique dans ces conditions ? Nous n'avons pas adapté notre système d'action publique. Ce qui faisait le succès de l'ANRU au départ, c'est que personne n'agissait seul, qu'il

Déductions fiscales

Si vous êtes imposable, en tant que particulier, 75 % du montant de vos dons faits à la Fondation Abbé Pierre sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 1000 € de dons en 2021. Au-delà, la réduction est de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu (art 200 du CGI). Par exemple, pour un don de 100 €, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 € (75 % x 100 €). Par exemple, pour un don de 1500 €, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 1080 € (75 % x 1000 €) + (66 % x 500 €), votre don ne vous coûte que 420 €.

Si vous êtes redevable de l'impôt sur la fortune immobilière, il vous est permis de déduire de cet impôt 75 % du montant de vos dons, dans la limite de 50000 €/an (art 978 du CGI).

Si vous donnez au nom d'une entreprise, vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 60 %, dans la limite de 20000 € ou 0,5 % de votre chiffre d'affaires HT (art 238 bis du CGI).



E114JABO

Bon d'abonnement au magazine « et les autres? »

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre – Centre de traitement des dons
59898 Lille cedex 9

Si vous êtes donateur, inutile de vous abonner, vous recevez déjà chez vous le magazine trimestriel de la Fondation Abbé Pierre « et les autres? ».

☐ **OUI, je ne suis pas donateur mais je veux suivre les actions de la Fondation Abbé Pierre en m'abonnant au magazine « et les autres? ».**

Je règle 4 € pour 4 numéros, par chèque à l'ordre de « **Fondation Abbé Pierre** ».

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail :

..... @

Règlement : ☐ chèque bancaire ☐ chèque postal

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondation-abbe-pierre.fr ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site Internet à l'adresse suivante : fondation-abbe-pierre.fr/protectiondesdonnees

La Fondation réagit

Expulsions brutales de bidonvilles, démantèlement de lieux de vie informels en augmentation... des centaines d'adultes et d'enfants se retrouvent sans rien, abandonnant le peu qu'ils possèdent dans la précipitation et la peur.

En septembre dernier, le préfet de l'Hérault a démantelé deux bidonvilles montpelliérains dans lesquels des associations réalisaient un travail d'accompagnement global des habitants depuis 6 ans. En rasant ces deux lieux, en confisquant ou en détruisant les affaires personnelles, des vies ont basculé dans le plus grand dénuement, alors que les habitants commençaient à avoir des perspectives d'avenir.

Comment peut-on détruire des lieux de vie sans assurer à chaque être humain au moins une solution d'hébergement ? Considère-t-on que certains d'entre nous sont moins importants que d'autres ?



L'abbé Pierre le répétait souvent : "Chacun a le droit et

le devoir d'accomplir sa vie."



Aujourd'hui séparées les unes des autres, les familles s'entassent dans des chambres d'hôtel, sans intimité, sans que les enfants puissent faire leurs devoirs dans de bonnes conditions, sans que les mères puissent cuisiner pour leurs enfants.

Éloignées du centre-ville, parfois sans moyen de transport à proximité, aller à l'école, faire ses courses, chercher du travail sont un défi quotidien. Pire encore, des familles étaient toujours à la rue, deux mois après leur expulsion. Et à Montpellier, les associations constatent toutes que le nombre de familles en errance avec des enfants en bas âge augmente depuis un an.

Travailler à l'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles ou les squats, ce n'est pas pérenniser des situations de précarité, c'est au contraire donner les moyens aux habitants d'en sortir en ayant enfin la possibilité de se consacrer pleinement à leur insertion, en scolarisant leurs enfants comme les autres et en donnant à chacun la possibilité de prendre soin de sa santé et de vivre dignement.

La destruction des bidonvilles et la violence sont inacceptables. Elles produisent désespoir, incompréhension et indignation de la part de toutes celles et ceux qui souffrent et de ceux qui luttent contre l'exclusion et la misère. ■



Paris à la loupe

La Fondation a participé à l'élaboration du 1^{er} baromètre annuel 2021 du respect de l'encadrement des loyers à Paris mis en œuvre depuis le 1^{er} juillet 2019. Selon l'étude qu'elle a réalisée, 35 % des annonces analysées dépassent le loyer-plafond légal. Pour la Fondation, plusieurs propositions pourraient utilement renforcer ce dispositif indispensable et légitime.

Fabrique de personnes

« sans-papiers et mal logées »

Début décembre, la Fondation Abbé Pierre publiait un nouveau cahier du logement faisant un état des lieux du mal-logement subi par les personnes dites en situation administrative irrégulière ou précaire au regard du droit de séjour ainsi que sur les pistes favorisant leur accès au logement et à des conditions de vie dignes.

Un projet candidat

Les 64 organisations signataires du Pacte du Pouvoir de Vivre, dont la Fondation Abbé Pierre, sont parties en campagne le 8 novembre en présentant un ensemble de 90 propositions. Une campagne non pas pour porter un candidat mais un projet, pour donner une place pleine et entière aux enjeux sociaux, environnementaux et démocratiques. Objectif : interpellier les candidats à la présidentielle, pour aider à bâtir une société plus juste, plus solidaire et plus respectueuse des ressources de notre planète.



© Ljubisa Danilovic

« FAIRE » en crise

À l'occasion de la 1^{re} Journée nationale de lutte contre la précarité énergétique, la Fondation Abbé Pierre a publié une enquête inédite sur le réseau d'espaces conseil « FAIRE », guichet unique créé en 2018 pour guider les particuliers dans leurs travaux de rénovation. Le bilan qui en est tiré est alarmant : 40 % d'appels non-décrochés, 62 % des contacts établis sans obtention de conseils, des délais de réponse à rallonge, des conseils incomplets

qui n'incitent pas toujours à aller vers des rénovations ambitieuses... Pourtant, l'information et l'accompagnement des ménages sont indispensables pour inciter à se lancer dans des travaux et développer le nombre de rénovations. C'est pourquoi la Fondation appelle à soutenir et étoffer ce réseau indispensable, afin d'accompagner de A à Z les ménages, de manière simple, gratuite et neutre, vers des rénovations performantes. ■

Contrat d'engagement jeunes

Destiné aux moins de 26 ans sans formation ni emploi depuis plusieurs mois, ce contrat présenté le 2 novembre par le Président de la République prendra la forme d'une allocation allant jusqu'à 500 euros par mois en échange de 15 à 20 heures par semaine d'accompagnement ou de formation, pendant un an maximum. Pour la Fondation, ce dispositif, utile pour les jeunes qui pourront en bénéficier, témoigne toutefois de réels renoncements par rapport au projet initial : il est non seulement limité dans le temps à 12 mois (et dans certains cas 18 mois) et ne concerna finalement que 400 000 jeunes contre 1 million attendu. Rappelons qu'aujourd'hui, un jeune sur 5 vit en dessous du seuil de pauvreté. ■



© Patricia Marais

Point de vue

« Le logement est un marqueur très fort des inégalités sociales »

Nicolas Duvoux, sociologue, préside le Comité scientifique du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE) depuis le 18 janvier 2021.

La crise du Covid a-t-elle selon vous intensifié les inégalités en matière de logement ?

Oui, c'est certain, même si bien sûr il faut rappeler l'antériorité de la crise du logement par rapport à la crise du Covid. En matière d'inégalités, il faut inscrire cette dernière dans une trajectoire de plus longue durée dans laquelle s'inscrit la crise du logement. N'oublions pas que depuis plusieurs décennies, le logement, le patrimoine, est un marqueur très fort des inégalités sociales et que le fossé se creuse... En haut de l'échelle sociale, vous avez celles et ceux qui ont eu et continuent d'avoir accès à la propriété et à l'inverse, en bas de l'échelle (classe ouvrière, jeunes isolés...) ceux qui sont privés de logement ou qui doivent fournir un taux d'effort très important pour pouvoir y accéder et s'y maintenir. Les locataires du parc privé sont, notamment, dans une situation très défavorable.

Le rapport que le CNLE a remis au Premier ministre au printemps dernier montre de manière qualitative l'aggravation des inégalités pour certaines catégories, en revenant notamment sur les incidences de l'expérience vécue pendant la crise du Covid. La crise sanitaire et les mesures pour l'endiguer ont créé un choc économique, social et psychologique très important, particulièrement sur les personnes en situation de mal-logement ou de non-logement.

Les principales victimes de la crise sont surreprésentées dans les classes sociales modestes, y compris en matière de santé.

La crise a-t-elle révélé les limites de l'État providence ?

Je dirais plutôt que les pouvoirs publics ont évité le basculement de beaucoup vers les minima sociaux (même si les bénéficiaires du RSA ont augmenté pendant la période, du fait de l'interruption des sorties), mais les plus modestes ont été moins bien protégés que les autres. La crise a été représentative de ce qui se passe en France en temps normal et de manière pérenne : l'État protège mieux celles et ceux qui sont déjà stables.



« Les principales victimes de la crise sont surreprésentées dans les classes sociales modestes, y compris en matière de santé. »

Même si la reprise économique semble être là, il va falloir être très vigilant dans les mois à venir aux effets de retardement de la crise qui risquent de toucher fortement les plus éloignés de l'emploi et du logement. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas d'effets de sélectivité de la reprise économique.

Quelle est votre vision pour l'avenir ?

On ne peut pas présager de ce qui va se passer dans les mois à venir, mais ce qui est certain, c'est que des dispositifs tels que « l'Aller vers » ou le « Logement d'abord » vont dans le bon sens et participent à la réduction des inégalités. Mais il faut des décisions politiques qui répondent aux problématiques structurelles : assurer un niveau de ressources suffisant à chacun – y compris les jeunes – pour couvrir les besoins vitaux (se nourrir, se loger, se soigner...); assurer l'accès de tous aux droits et à une formation qualifiante; construire plus de logements accessibles. C'est sur l'organisation sociale dans son ensemble qu'il faut agir pour donner une place plus satisfaisante, tant du point de vue des ressources que de l'image qui leur est renvoyée, aux populations les plus en difficulté. Malgré des progrès dans certains domaines (prime d'activité, couverture santé solidaire, accompagnement social), avec la baisse emblématique des APL, le maintien d'un faible montant du RSA et la récente réforme de l'assurance chômage, l'État prend la mauvaise direction et ne lutte pas suffisamment contre deux déterminants de la pauvreté, la relation à l'emploi et la relation au logement. Ce sont des écueils préoccupants pour les mois à venir. ■

Ndlr : Nicolas Duvoux s'exprime ici à titre personnel.

Du Jazz pour la Fondation

Jeudi 7 octobre, à l'occasion de ses 25 ans de soutien au Jazz, la Fondation BNP Paribas organisait un concert exceptionnel au profit de la Fondation Abbé Pierre au Trianon, à Paris, reversant 25 000 euros à la Fondation, à l'issue du concert.

I loge You : don de 15 000 €

La Fondation « I loge You », sous l'égide de la Fondation de France, créée en 2013, regroupe des professionnels de l'immobilier, de la construction et de l'habitat autour du mieux-logement qui ont choisi cette année lors de leurs « Journées Solidarité Logement » (20 et 21 octobre 2021) de soutenir les actions de la Fondation via un don de 15 000 €.



La Boutique Solidarité de Valenciennes rénovée

Sanitaires et douches neufs, équipements moins énergivores et plus performants... Jeudi 28 octobre, la Boutique Solidarité de Valenciennes inaugurait le nouvel espace douches/sanitaires réhabilité dans le cadre de son partenariat avec Eiffage Construction. Depuis 2005, Eiffage Construction apporte un soutien diversifié à la Fondation via du mécénat financier, en nature et de compétences. Christophe Robert, délégué général de la Fondation, Mireille Charonnat, administratrice, des salariés et des personnes accueillies étaient présents, ainsi que le

président d'Eiffage Construction, Olivier Genis : « *Merci pour l'éclairage sur la vie que nous donne la Fondation grâce à ce partenariat. Aujourd'hui, personne ne doute que les entreprises ne peuvent pas vivre sans tenir compte de leur environnement économique mais aussi social. C'est fondamental pour nous et je m'engage à ce que ce partenariat dure longtemps.* »

En 16 ans, Eiffage Construction a permis de rénover 7 Boutiques Solidarité et Pensions de famille du réseau de la Fondation. Deux projets de rénovation de Pensions de famille sont à l'étude, à Alès et Cavaillon. ■



Des cartes bancaires solidaires

La Caisse d'Epargne a lancé en mai 2020 une collection de cartes bancaires solidaires au design inédit créé par le street artiste Jules Dedet, alias L'Atlas. Pour chaque carte, deux euros étaient reversés à la Fondation Abbé Pierre. La vente de ces cartes bancaires ainsi que celle d'un tableau de l'artiste à Drouot le 30 mars dernier ont permis de reverser 40 880 euros, au profit de la Fondation qui pourra ainsi renforcer

ses missions. « *La Caisse d'Epargne, proche des valeurs de la Fondation, est très heureuse de pouvoir continuer à la soutenir dans la durée. Cette collection de cartes bancaires, dessinée par L'Atlas, était un projet à la fois artistique et solidaire : deux dimensions auxquelles nous tenons particulièrement. Il traduit notre volonté d'œuvrer pour toujours plus de solidarité et de permettre à nos clients d'y contribuer.* » Pascal Pouyet, Directeur du développement. ■

MERCI à tous nos donateurs pour leur soutien en 2021!

Pour continuer d'agir en 2022 et lutter contre la misère et l'exclusion, merci pour votre don !

Sans vous, nous ne pouvons pas agir...

Fidèle au combat de son fondateur, la Fondation Abbé Pierre est non partisane et indépendante. Pour préserver sa liberté de parole et d'actions, elle ne compte pas sur les subventions. Ses actions sont financées à 97 % par les dons et legs issus de la générosité publique et le mécénat d'entreprises.

BULLETIN DE SOUTIEN

Envoyez votre don par chèque avec ce bon de soutien à « Fondation Abbé Pierre – Centre de traitement des dons – 59898 Lille cedex 9 » (vous recevrez un reçu fiscal aux coordonnées que vous nous indiquez) ou sans ce bon de soutien (vous recevrez un reçu fiscal aux coordonnées inscrites sur votre chèque). **Vous pouvez aussi donner en ligne sur : don.fondation-abbé-pierre.fr**

OUI, je soutiens les actions de la Fondation Abbé Pierre. **Je donne :** _____ €

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. Raison sociale : _____
 Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone (facultatif) : _____

Je préfère recevoir mon reçu fiscal par email et j'accepte de recevoir des informations de la Fondation Abbé Pierre à cette adresse : _____@_____

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345 282 016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondation-abbé-pierre.fr ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 Rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site internet à l'adresse suivante : fondation-abbé-pierre.fr/protectiondesdonnees



Message de l'abbé Pierre

« Gouverner, c'est d'abord loger son peuple. »

Notre pays, qui compte parmi les grandes puissances mondiales, n'a toujours pas relevé le défi lancé par l'abbé Pierre le 1^{er} février 1954, que « plus personne ne dorme dehors ce soir ». Cet appel, devenu historique, avait donné naissance à un mouvement de générosité d'une ampleur inédite, qualifié à juste titre d'« insurrection de la bonté ». Près de 70 ans après l'Appel de son fondateur, la Fondation recensait quelque 300 000 personnes sans domicile fixe en France. Depuis ce 1^{er} février 1954, combien de ministre du Logement, combien de Lois, de budgets, de décisions politiques et de moyens humains dédiés sans que le fléau de la misère ne soit enfin éradiqué ?

« S'il y avait un tremblement de terre, ou toute autre catastrophe laissant des milliers de familles à la rue, on mettrait tout en œuvre pour construire des abris provisoires. Mais parce qu'un nombre de familles, plus considérable encore, est sans logis sans qu'il y ait eu un événement sensationnel attirant l'attention sur leur dramatique situation, parce qu'elles ne se voient pas, on les ignore et on ne s'en préoccupe pas. »

Abbé Pierre, 16 octobre 1953

Paradoxe de notre société, ce sont celles et ceux qui souffrent le plus, qui ont le plus besoin d'aide, que l'on entend le moins. Cependant, nous l'avons vu récemment avec la crise sanitaire mondiale qui a ébranlé nos vies et notre

quotidien, la solidarité, l'entraide citoyenne et la conscience politique ont conduit à renouveler, au moins temporairement, l'attention aux plus fragiles, la réponse aux urgences et aux besoins sanitaires et sociaux, tout en dépassant une partie des lourdeurs administratives et restrictions budgétaires.



« Ce sont celles et ceux qui souffrent le plus, qui ont le plus besoin d'aide, que l'on entend le moins. »

Mais l'urgence du logement digne et accessible à tous est toujours là. Plus de 4 millions de personnes sont mal logées dans notre pays. Des milliers de vies humaines sont en sursis dans des logements de fortune ou pire encore rejetées dans la rue, quand les hébergements d'urgence sont saturés, en particulier dans les grandes villes.

On ne peut plus dire que « l'on ne sait pas » ou que « l'on ne voit pas ». Cela fera 30 ans le mois prochain, en février 2022, que la Fondation Abbé Pierre lutte contre le mal-logement, qu'elle tente de répondre à celles et ceux qui crient « au secours » et qu'elle agit pour qu'il y ait « une vie après la rue ». Aux politiques, aux élus de tous bords, mais aussi à nous tous de tout mettre en œuvre pour enfin répondre à l'appel de l'abbé Pierre. ■

Raymond Étienne,
Président du groupe
de la mémoire
de l'abbé Pierre.